

DESTINATAIRES : Le personnel, les gestionnaires et les médecins

EXPÉDITEURS : Nathalie Carrier, coordonnatrice accueil, admission, centrale de rendez-vous et archives médicales
André Poirier, chef de service de la microbiologie
Émilie Masson, chef de service de la biologie médicale zone centre

DATE : **Le 27 octobre 2020 (remplace la note du 8 octobre 2020)**

OBJET : **CHAUR | Priorisation des analyses de détection de SARS-CoV-2 (COVID-19)**

Le laboratoire du Centre hospitalier affilié universitaire régional (CHAUR) vous rappelle que dès la fin des analyses SARS-CoV-2, les résultats sont accessibles via Médiclinic et le Dossier santé Québec (DSQ). Les résultats positifs pour le SARS-CoV-2 sont également transmis à la santé publique qui fera les démarches de retraçage des contacts jugées nécessaires. **Ces résultats doivent être consultés uniquement pour vos usagers.**

Nous comprenons très bien la pression importante ressentie par les cliniciens et les patients en attente d'un résultat. **Nous vous demandons cependant de ne pas téléphoner au laboratoire pour obtenir les résultats afin de ne pas surcharger le personnel et retarder ainsi la réalisation des tests et l'émission des 2 000 résultats par jour.**

Les analyses sont priorisées strictement en fonction des critères recommandés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de M1 à M22.

- Surligner la couleur du groupement sur l'étiquette du prélèvement :
 - Rouge** M1 à M4
 - Jaune** M5 à M12
 - Vert** M13 à M 22
- Il est important de mentionner sur le sac biohasard la mention COVID +, pour l'ensemble des prélèvements des usagers confirmés positifs à la COVID-19.

Le laboratoire obtient toute l'information requise pour la priorisation via la requête encodée. **Il est inutile d'appeler au laboratoire pour faire prioriser un spécimen**, sauf pour la rare exception où un patient changerait de catégorie de priorité depuis qu'il a été prélevé. Dans ce cas, le médecin prescripteur devrait faire signaler le microbiologiste de garde au laboratoire via la téléphoniste du CHAUR au 819 697-3333, poste 0.

Nous devons vous rappeler que la courtoisie et le respect demeurent nécessaires lorsque vous interagissez avec le personnel du laboratoire. À moins de circonstances particulières, les prochains appels au laboratoire pour des résultats COVID-19 des patients du CHAUR, seront référés au logiciel Médiclinic.